

Technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie

RNCP29900 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	31624, 24270
Code(s) ROME	I1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/02/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
2M TRAINING	75320095500049	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFA AFORP DRANCY	77572845400023	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800044	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201726	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT - SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	89518621100036	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REEDUCATION INVALIDES CIVILS	77694494400045	Former et organiser l'évaluation
D.G.F - OI	80878661000010	Former et organiser l'évaluation
ECOME FORMATION	79195744200019	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE SURETE ET DE SECURITE INCENDIE	81508143500035	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp29900-technicien-de-maintenance-et-de-travaux-en-systemes-de-securite-incendie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie est chargé d'assurer le suivi technique de chantier, de mettre en service et de maintenir, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, dans les établissements recevant du public par exemple.

Il s'agit de détecteurs de fumée, de flammes, de chaleur et de déclencheurs manuels, connectés à une centrale de détection et destinés à provoquer automatiquement l'évacuation des personnes présentes sur le site, ainsi que la mise en sécurité du bâtiment notamment par la mise en fonctionnement du compartimentage et du désenfumage lorsqu'ils existent.

À partir des pièces du dossier technique d'installation, au format papier ou numérique, réalisé par le bureau d'étude, et mis à sa disposition par son responsable, le technicien réalise le suivi technique du chantier, les raccordements des équipements centraux, les paramétrages, les essais, et la réception technique du système de sécurité incendie. Il forme le client ou l'exploitant à l'utilisation des systèmes installés et assure, dans le cadre d'un contrat passé avec le client, les interventions de maintenance préventive et corrective.

Le lieu de travail de ce technicien se situe :

- au siège de l'entreprise pour tout ce qui concerne le suivi et la gestion technique du projet ;
- sur les chantiers pour ce qui concerne l'installation, l'encadrement technique et le suivi de chantier des équipes de monteurs éventuellement en sous-traitance ;
- sur le site en exploitation pour la maintenance.

Le technicien travaille seul ou en équipe, selon l'importance des chantiers. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction des délais d'achèvement du chantier ou de l'urgence d'un dépannage. Dans cette dernière activité, des astreintes de nuit et de week-end sont à assurer régulièrement. Le technicien peut également partir quelques jours en déplacement, sur un chantier éloigné.

Le technicien exerce ses activités sur des systèmes de sécurité incendie de toute technicité et du plus simple au plus complexe au plan réglementaire (systèmes de catégories A à E et équipements d'alarme de type 1 à 4).

Il est en relation avec les différents intervenants du projet (le coordinateur système de sécurité incendie, le bureau d'étude maître d'œuvre, le client, les fournisseurs, les sous-traitants, les autres corps d'état) et les différents services de son entreprise, son responsable, ses collègues monteurs et techniciens. Il réalise ses activités dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité individuelle et collective, notamment vis-à-vis du risque électrique et de la présence éventuelle de matériaux contenant de l'amiante. Il applique les recommandations du PPSPS s'il existe, sinon du Plan de Prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser le suivi technique de chantier et la mise en service d'un système de sécurité incendie

Réaliser le suivi technique de chantier d'un système de sécurité incendie.

Réaliser le raccordement des équipements centraux d'un système de sécurité incendie.

Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie.

Assurer la réception technique d'une installation de système de sécurité incendie.

2. Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

Préparer et organiser les interventions de maintenance de systèmes de sécurité incendie.

Effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité incendie.

Effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie.

Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie.

Blocs de compétences

RNCP29900BC01 — Réaliser le suivi technique de chantier et la mise en service d'un système de sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le suivi technique de chantier d'un système de sécurité incendie.

Réaliser le raccordement des équipements centraux d'un système de sécurité incendie.

Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie.
Assurer la réception technique d'une installation de système de sécurité incendie.

RNCP29900BC02 — Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser les interventions de maintenance de systèmes de sécurité incendie.
Effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité incendie.
Effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie.
Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de fabrication et d'installation de matériel de sécurité incendie, les entreprises d'électricité générale d'envergure nationale disposant d'un département sécurité incendie, les entreprises locales spécialisées dans l'installation de sécurité incendie, les mainteneurs en systèmes de sécurité incendie et dans une moindre mesure, et avec quelques années d'expérience, les organismes de contrôle technique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Installateur systèmes sécurité alarme détection incendie ;
- Technicien sécurité-alarme ;
- Technicien de maintenance sécurité alarme incendie ;
- Technicien maintenance en systèmes alarme et sécurité ;
- Technicien de maintenance des systèmes d'alarme.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du Code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur aux niveaux B2 (V) - B2 (V) Essais - BR - BC - H0, limitée au champ d'intervention de ses compétences et au domaine des installations de sécurité incendie, y compris leurs alimentations basse tension.
La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L. 4121 du Code du travail (travail en hauteur par exemple).
La réglementation sur les activités de sécurité incendie appliquée aux bâtiments.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 886 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (23 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 550
Jugés difficiles à recruter	45 %

Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 338 €
Selon la branche	6 000 € – 8 015 €
Prise en charge	Branches concernées
7 338 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 175 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 015 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNEFP des commerces de gros
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	26/02/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP216

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37294

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29900/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	6 570 €
Coût moyen par dossier	3 285 €
Durée moyenne	462 h
Période	03/2021 – 11/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.